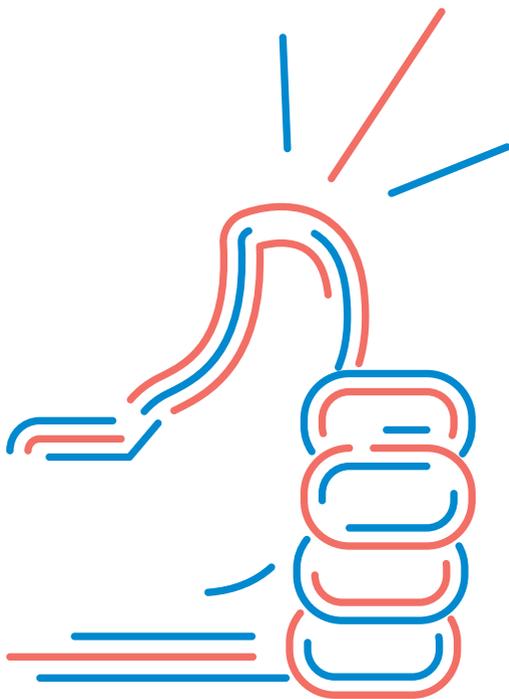


# Rejoins le Conseil municipal des jeunes

Candidature avant  
le 4 octobre 2024

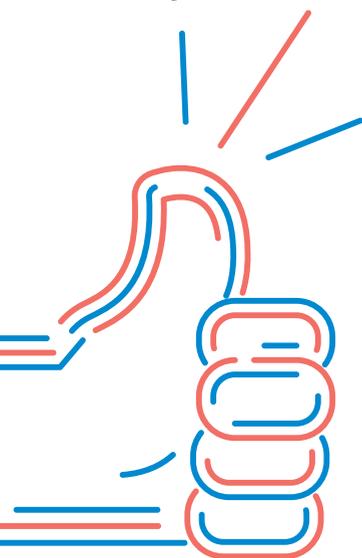


# CMJ

Renseignements & dépôt des dossiers  
sur [www.mairie-vannes.fr](http://www.mairie-vannes.fr) ou mairie de Vannes  
Service Démocratie participative  
22 av. Victor-Hugo - 56000 Vannes.  
Tél. 07 63 52 33 57



# Rejoins le Conseil municipal des jeunes



Si tu as des idées, l'envie de t'engager pour ta ville et de représenter tes amis, je t'invite à te faire connaître pour entrer dans le nouveau groupe des conseillers municipaux jeunes.

Vous êtes tous les bienvenus...  
Soyez nombreux à vous inscrire !



David Robo  
Maire de Vannes

Le Conseil municipal des jeunes, qui existe depuis 1997, permet aux Vannetais, élèves de 4<sup>e</sup> et de 3<sup>e</sup>, de participer activement à la vie de leur ville. C'est un lieu d'apprentissage à la citoyenneté où l'on prend des décisions, où l'on mène des projets en lien avec la jeunesse. Faire partie du CMJ, c'est le moyen de s'exprimer et ainsi d'être le relais auprès de l'équipe municipale.

## Les thèmes pouvant être abordés

Environnement, sport, culture, loisirs, solidarité, patrimoine, intergénérationnel...  
Les membres du CMJ sont nommés pour un mandat de deux ans.

## Les objectifs des conseillers

Être porte-parole de la jeunesse.  
Favoriser l'apprentissage de la citoyenneté et de la démocratie.  
Développer le dialogue entre les jeunes et les élus locaux et s'impliquer dans la vie locale.  
Favoriser le bien-vivre ensemble, l'intergénérationnel et la solidarité.  
Les membres du CMJ s'impliquent dans des réalisations concrètes afin de donner du sens à leurs actions.  
Pour cela accompagnés par des animateurs, ils gèrent un budget alloué annuellement par le conseil municipal.

## Comment devient-on conseiller ?

Il suffit d'envoyer un courrier à Monsieur le Maire de la ville de Vannes, en détaillant sa volonté d'engagement, ses idées, ses motivations... Cette candidature donne lieu à une rencontre avec un jury composé d'élus, d'agents municipaux et d'anciens conseillers municipaux jeunes.

Toute candidature est à adresser par courrier avant le dimanche 4 octobre 2024 à l'adresse suivante :

Ville de Vannes  
Service Démocratie participative  
22 av. Victor-Hugo - 56 000 Vannes  
democratieparticipative@mairie-vannes.fr

